

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_002 | Système pénal. XVIIe-XVIIIe siècles](#)[CollectionBoite_002-14-chem | Mouvements populaires au XVIIIe siècle.](#)
[ItemMousnier, Roland, Fureurs paysannes : les paysans dans les révoltes du XVIIe siècle \(1967\) | La Révolte du papier timbré en Bretagne \(1675\)](#)

Mousnier, Roland, Fureurs paysannes : les paysans dans les révoltes du XVIIe siècle (1967) | La Révolte du papier timbré en Bretagne (1675)

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb002_f0710

SourceBoite_002-14-chem | Mouvements populaires au XVIIIe siècle.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Personnes citées

- [La Borderie, Arthur le Moyne \(de\)](#)
- [Lemoine, Jean](#)
- [Mousnier, Roland](#)

Références bibliographiques

- [La Borderie, papier timbré](#)
- [Lemoine, La révolte dite du papier timbré ou des bonnets rouges en Bretagne en 1675 : étude et documents](#)
- [Mousnier, Fureurs paysannes : les paysans dans les révoltes du XVIIe siècle \(France, Russie, Chine\)](#)

Référentiel BNF<https://data.bnf.fr/ark:/12148/cb37353631j>

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 20/07/2020 Dernière modification le 23/04/2021

Données de data.bnf.fr

AUTEUR : Mousnier, Roland (1907-09-07 -- 1907-09-07)

TITRE Fureurs paysannes : les paysans dans les révoltes du
XVIIe siècle (France, Russie, Chine)

LIEU DE PUBLICATION Paris

DATE 1967

EDITEUR Paris : Calmann-Lévy , DL 1967

(1675)

Provoquons par 1 série de mesures :

- [illegible]

→ y a eu des revêlements : hanbri et Renne
en 1675, et d'après période de la campagne.

Un "cody pyssan" (ou niam/cercule). La copie
qu'on en a retrouvée n'est peut-être qu'une copie.

57 അനുമാനം

- la liberté de la main armée
- interdiction de donner le "soutien" sans le commandement de la dite unité
- suppression des champs, des corvées, des dîners, des banquets du moulin
- réduction de droits sur le vin
- la mutation des colporteurs et droit de traverser les rivières
- interdiction de la chasse du 1er mai au 15 sept.
- les redevances curiales et prières ^{salutaires} venant ~~des~~ par le prêtre.

- la justice rendue par des jurés et salariés par le habitant
- "Il est défendu, à peine d'incapacité pour la justice, de donner retraite et la gabelle et à la justice, de leur fournir ni d'acheter ni aucune commodité; mais le comte est le seul de leur sur elle et sur leurs enfants."
- mariage entre nobles et paysans permis; les femmes nobles à noblesse leur mari.
- l'usage est des successions.

Les nobles devaient accepter le code "souvenir de la déclaration en faveur de la liberté armée". C'est-à-dire l'habitude en même.

(ou a obtenu du roi code moins complet que celui-ci; moi du même)

- De leur espérance, ils n'avaient pas les nobles avec eux, et ils vivaient de leur de la justice que les nobles n'avaient pas leur droit.

Au début, les paysans ont une haine la justice des nobles. Puis ils se mettent avec eux. Ainsi qu'ils vivaient à Châteaudekergoat, ils avaient la marquise de Trévigny à l'issue / pour lequel elle n'avait pas de droit. Le code fut la justice sur la justice du comte. Des nobles en ont été libérés par le code à leur tour.

cf. A. La Borderie : La Revolt du Peuple à l'ère (1884)
~~de Bernadotte~~

Jean Le Moine : La Revolt du Peuple à l'ère (1898)